

# Gagner la création d'un Fonds régional Ile-de-France pour la création d'emplois et la formation

Yves Dimicoli  
Alain Morin

**La dégradation de l'emploi en Ile-de-France a été très forte et elle persiste. La région a enregistré en 2003-2004 l'une des plus importantes progressions du chômage en France. La privation d'emploi et la précarité frappent désormais des plus démunis au plus qualifiés, l'industrie et les services. Dans l'immédiat des salariés de dizaines d'entreprises sont menacés de délocalisations à l'étranger comme Facom (94) ou Timing (92) ou dans d'autres régions de France ou encore par des restructurations. Il ne faut pas que leurs luttes viennent se briser sur le « mur de l'argent » comme par le passé. Une action véritablement efficace doit s'appuyer :**

- **Sur la mobilisation des citoyens, des élus au contact des luttes des salariés et des exigences exprimées par les privés d'emploi,**
- **Sur des moyens financiers permettant effectivement de dégager les choix des entreprises des pressions des banques contre l'emploi.**

## Stopper le gâchis d'argent public

En ce qui concerne les Fonds publics, cela condamne les politiques nationales fondées sur la baisse du coût du travail. Mais aussi les politiques régionales conduites jusqu'ici ! Elles ont consisté à distribuer l'argent des contribuables aux entreprises sous forme de subventions pour baisser les charges salariales et sociales ou de prêts directs; elles ont favorisé, avec le « capital risque », la pression des exigences de rentabilité financière sur les PME, au lieu de chercher à mobiliser autrement les crédits des banques.

Ces politiques, en ne cherchant pas à modifier le comportement des entreprises, encourageant, en fait, leur irresponsabilité sociale et territoriale, à commencer par les grands groupes qui saccagent l'emploi en Ile-de-France et préfèrent les délocalisations et les placements financiers. Tenter de compenser ces dégâts par la création d'emplois avec subvention des coûts salariaux ne fait pas le compte.

Bien plus, la baisse des coûts salariaux de certains emplois peut concurrencer les coûts salariaux d'emplois existants, au détriment de l'emploi total dans la région.

Quant aux prêts directs, leur volume distribué ne peut être important, alors qu'on pourrait, avec des montants identiques, intervenir sur le volume autrement plus important de l'ensemble des crédits des banques .

**Il faut arrêter de déverser l'argent des contribuables dans un tonneau sans fond, y compris en se rassurant par de vagues promesses d'emploi.**



Les communistes proposent de faire de l'emploi et de la formation la priorité effective de la Région, en actes et pas seulement en intentions. Pour réaliser des objectifs chiffrés en ce domaine, elle se doterait d'un instrument financier nouveau incitant les entreprises et les banques à modifier leur comportement : un Fonds régional pour l'emploi et de la formation

(FREF). Il s'agit de s'attaquer aux coûts et aux exigences de crédit pesant contre l'emploi et les salaires tout particulièrement pour les PME.

## Le FREF, c'est quoi ?

Plutôt que de gâcher l'argent dans des aides publiques favorisant la baisse des coûts salariaux des entreprises, il

s'agit de l'affecter progressivement à un Fonds, c'est-à-dire une instance chargée de l'utiliser pour peser en faveur d'une autre utilisation de l'argent des entreprises.

Sa mission consisterait, avec l'argent public, à favoriser le crédit des banques de la Région pour les investissements les plus créateurs d'emplois et accompagnés de formation et à contrôler les résultats.

Le FREF prendrait d'autant plus à sa charge les intérêts payés aux banques par les entreprises sur les crédits finançant leurs investissements que ceux-ci programmeraient plus de créations d'emploi et de formation. Il contribuerait à garantir les crédits ainsi affectés. Avec des abaissements de charge financière, le crédit des banques permettrait de commencer à modifier les gestions des entreprises pour réaliser des objectifs sociaux, moyennant une autre efficacité fondée sur la qualification de l'emploi. Des procédures de ce type agissant sur le coût des crédits ont déjà été expérimentées avec d'excellents résultats au niveau de la Banque européenne d'investissement (BEI) pendant un certain temps, mais elles ont été largement négligées depuis.

#### Comment lancer le FREF sans tarder et pourquoi?

Il suffit que, pour le budget 2005, la majorité de gauche du Conseil régional décide de lui affecter une partie des



152 millions d'euros consacrés à l'action et au développement économique. Cela concerne particulièrement les 52 millions d'euros réservés au plan d'action global pour l'emploi.

Le Fonds pourrait être saisi par le Conseil régional, ainsi que par les représentants des salariés, du mouvement associatif et des élus communaux afin d'intervenir sur les relations entre banques et entreprises et à engager des actions afin de :

- lutter contre les licenciements en sécurisant le parcours professionnel des salariés exposés (maintien de l'emploi, transformation de l'emploi ou reclassement choisi),
- soutenir la création d'emplois et l'essor des qualifications avec les nouvelles technologies,
- convertir des emplois précaires en emplois stables et correctement rémunérés,
- aider au retour à l'emploi des chômeurs avec une bonne formation choisie.

Une fois rodé, le FREF pourra servir à réaliser des objectifs annuels chiffrés d'emploi et de formation déci-

### ILE-DE-FRANCE :

#### Chômage en hausse, emploi en berne

L'Ile-de-France est minée par le chômage : ils sont aujourd'hui **533 000 chômeurs** en Ile-de-France, **plus 13 000 en un an**.

Le taux de chômage en Ile-de-France est de **10%**, il vient de dépasser pour la première fois celui de la province (**9,8%**).

Les départements sont frappés très inégalement par ce fléau :

**7,7%** dans l'Essonne

**11,40%** à Paris

**14%** en Seine st Denis.

l'emploi salarié UNEDIC a reculé de **70 000 depuis le début 2002**.

**Dans l'industrie** : l'hémorragie y est la plus grave, **50 000** emplois industriels soit 8% de ces emplois en deux ans et demi,

en moyenne l'industrie francilienne perd **5000 emplois** par trimestre.

Or l'industrie ce sont 85% des exportations françaises.

**Le tertiaire** non seulement ne compense plus le recul des emplois industriels, mais il perd, lui aussi, des emplois dans notre région.

#### Multiplication des restructuration et des délocalisations

**Plans sociaux** : La direction régionale du travail a relevé 128 procédures de licenciements, au second semestre 2004, avec 5000 emplois concernés dans tous les départements d'Ile-de-France.

#### Délocalisations :

- vers d'autres régions de France avec à chaque fois des perte d'emplois dans le transferts.
- vers l'étranger, soit les pays à bas coûts salariaux comme Taïwan aujourd'hui pour la Facom (94), soit les pays à emplois très qualifiés comme les Etats-Unis pour la recherche d'Aventis (94 et 93).
- les délocalisations d'établissements publics touchant en premier lieu Paris.

dés en Conseil régional sur la base d'un inventaire permanent et citoyen des besoins en ce domaine dans un budget véritablement participatif.

#### Contrôler les Fonds publics

Pour engager le fonctionnement du FREF dans les meilleures conditions, le Conseil régional pourrait décider de constituer une commission chargée de contrôler l'efficacité de l'utilisation des Fonds publics attribués aux entreprises du point de vue de l'emploi et des qualifications.

#### Le FREF géré par qui ?

Il serait géré par un conseil d'administration placé sous l'autorité du président de la Région et composé d'élus régionaux et locaux, de représentants des organisations syndicales de salariés et des associations de chômeurs, de représentants du système d'éducation et de formation, des employeurs et institutions financières, de l'Etat.

Ce conseil, après débats et consultations des institutions représentatives du personnel des entreprises, déterminera les critères et le montant des attributions ainsi que les modalités d'évaluation et de contrôle.

## Une base pour une politique alternative sécurisant l'emploi et la formation

La création de FREF peut concerner la quasi-totalité des régions de France puisque la gauche y est majoritaire.

Ce serait autant de « pôles de résistance » contre la politique de la droite, mais aussi des bases pour exiger immédiatement des contributions de Fonds publics nationaux, à l'opposé des gâchis de réductions de charges sociales, et le moment venu, instituer un Fonds national pour l'emploi et la formation.

Celui-ci pourrait voir ses ressources augmentées des quelques 20 milliards d'euros d'exonération des cotisations sociales patronales accordés au nom de l'emploi et dont l'inefficacité est avérée.

Il développerait au plan national les actions conduites par chaque FREF et de concert avec la constitution d'un pôle financier public (CDC, Poste, BDPME, ANVAR, ...) qui initierait une nouvelle grande mission de service public du crédit : celle-ci viserait à sécuriser et développer l'emploi et la formation sur tout le territoire avec la promotion des filières industrielles et de services.

Ces nouvelles institutions permettraient alors de lancer dans l'Union européenne des coopérations nouvelles, organisant une réorientation de la Banque centrale européenne.

L'emploi efficace deviendrait la priorité de la politique de « refinancement » de la BCE, c'est-à-dire de son soutien du crédit bancaire dans chaque pays de l'Union : plus les crédits financeraient des projets créateurs d'emplois et accompagnés de formation, plus le coût du « refinancement » accordé aux banques concernées serait abaissé. Il serait relevé pour les crédits aux opérations financières.

### Le FREF point d'appui et porte d'entrée

La bataille pour la création et l'utilisation d'un FREF c'est un point d'appui important pour les luttes et leur développement.

Certes, elle porte au départ sur des montants limités puisqu'elle ne concerne que des lignes du budget d'un Conseil régional.

Mais déjà ces sommes budgétaires, prenant en charge des intérêts des crédits nouveaux favorisant l'emploi, agiraient comme levier pour mettre en œuvre des Fonds bien plus importants.

Ensuite, en relation avec ce que nous engageons en Ile-de-France, des initiatives du même type pourraient être organisées sur la quasi-totalité des régions.

Surtout, cette bataille ouvre une porte d'entrée pour la conquête de pouvoirs d'intervention sur des masses financières autrement plus considérables. Il faut donc, tout de suite, viser à l'élargissement.

Cela concerne d'abord l'enjeu politique du contrôle de l'ensemble des Fonds publics versés directement ou non aux entreprises.

Bien sûr, cette idée qui nous est chère, ne doit pas servir à justifier une proposition de Fonds régional poursuivant dans le sens contre-productif des subventions aux entreprises ou d'interventions ponctuelles en Fonds propres, sans rien toucher à la gestion des entreprises et à leurs relations avec les banques. On irait vers de graves déconvenues.

Au contraire, à partir des incitations du crédit, il s'agit d'appuyer les luttes pour abaisser les coûts en capital et non les coûts salariaux.

Il s'agit d'encourager les économies sur les moyens

## LE CHANTAGE PATRONAL À L'EMPLOI POUR DES SUBVENTIONS EN ESSONNE

Dans l'Essonne, selon, Thierry Mandon, Vice-président à l'emploi et aux questions économiques du Conseil général : des dizaines d'entreprises exercent un chantage à l'emploi pour obliger le département à multiplier ses aides publiques.

Ainsi Altis- semiconductors, qui avait racheté l'usine d'IBM à Corbeil exerce un chantage sur les **2200** emplois pour obliger les collectivités à verser des Fonds publics.

Le département et la communauté d'agglomération n'ont pas résisté et ont versé **5,3 millions** d'euros chacun.

Or cette entreprise avait déjà bénéficié d'une réduction de taxe professionnelle. En 2003, elle n'aurait versé que **7 millions d'euros au lieu de 28.**

De même, ce sont **8,385** millions d'euros qui viennent d'être accordés à un futur Institut d'optique au plus grand bénéficiaire d'Alcatel qui à la main sur cette activité dans l'Essonne.

Cela a amené les élus communistes du département à refuser de voter cette dernière subvention comme ils s'étaient déjà opposés à la subvention pour Altis.

Par ailleurs l'Union départementale CGT de l'Essonne 91 a demandé la création d'une commission de contrôle des Fonds publics versés aux entreprises.

matériels et financiers avec la promotion de l'emploi qualifié et de la formation pour l'efficacité des recherche - développement.

Plus largement, la conquête d'un contrôle de l'utilisation des Fonds publics versés aux entreprises, du point de vue de leur efficacité pour l'emploi et la formation, peut servir pour reconverter les sommes aujourd'hui affectées à toutes ces aides inefficaces et, ainsi, augmenter progressivement la dotation du FREF.

Cela concerne aussi la perspective d'une conférence financière régionale et de tables rondes sur les financements des entreprises sur lesquelles s'est engagé, sur proposition des communistes, le plan pour l'emploi présenté par Jean-Paul Huchon et adopté par le Conseil régional.

Cela permettra d'articuler l'élargissement nécessaire du FREF à l'ensemble de la lutte pour une sécurisation et une promotion de l'emploi et de la formation, à partir des atouts industriels et de services de la région.

Cela favorisera aussi l'organisation de la pression des exigences sociales régionales sur le gouvernement afin que l'Etat lui-même, ainsi que les institutions financières publiques et mutualistes au plan national et, au-delà, l'Union européenne et la BCE contribuent à élargir les moyens d'intervention du FREF.

Ces propositions nouvelles, mises en discussion, pourraient permettre aux salariés, aux privés d'emploi, à la population et aux élus de notre région de se donner les moyens financiers pour faire de l'Ile-de-France un pôle de résistance efficace à la politique de la droite et aux prétentions du MEDEF. ■